Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20260316-DELIB_26_04_AFR-DE

ASSOCIATION FONCIERE DE PLOÉVEN

Délibération du Bureau

Séance du 16 mars 2026

Nombre de membres : En exercice : 10 Présents : 8 Absents excusés : Absents : 2 Procurations : Date de la convocation : 27 février 2026	L'an deux mil vingt-six, le 16 mars, à 11 heures 00 minutes, le bureau de l'Association Foncière de PLOEVEN, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel ROIGNANT, Président. **ÉTAIENT PRÉSENTS** : Joël GARO, Denis LE GAC, Florent LE PAGE, Philippe GUEGUEN, Didier PLANTÉ, Yohann MOREAU, Michel ROIGNANT et Clément SCHMITT **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :** Jacques GOUEROU, Conseiller Départemental, André NÉDÉLEC et David POQUET **ÉTAIT ABSENT :** **SECRETAIRE DE SEANCE :** Denis LE GAC

2026-004 – AUTORISATION DE CLÔTURE

A la demande de Mr Moreau yohann :

Accord du bureau à l'unanimité d une autorisation de clôturer le chemin entre la route départementale et le chemin AFR numéro ZD 57

Pour copie conforme,

Le Président,
Michel ROIGNANT

ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT
Commune de PLOEVEN

Le(s) secrétaire(s) de séance